



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

23.608 - Loi sur la formation professionnelle (LFP)

Intervention de Hugo Clémence au nom du groupe socialiste

Pour rendre à la culture ses lettres de noblesse au sein du CPNE

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les député·es,

À titre liminaire, le groupe socialiste a accueilli ce rapport assez favorablement et remercie les commissaires qui ont participé aux travaux. Le Centre professionnel neuchâtelois (CPNE) est maintenant un gros bébé, qui a certes quelques années mais qui ne marche pas toujours tout seul, et il convient de s'interroger sur les pratiques, les questions de gestion et d'ambiance qui règnent au sein de cette nouvelle structure que nous avons mise en place. Nous sommes d'avis que le rapport qui a été demandé par le postulat répond en grande partie à ces attentes et pose des questions auxquelles il faudra des réponses qui sauront trouver des chemins vers une amélioration et vers une ambiance de travail, puisque c'est ce dont on parle surtout, qui est plus agréable.

Lorsque l'on parle d'ambiance, de culture de travail au sein du CPNE, il convient de souligner les relations interpersonnelles qui se créent dans une institution, et dans ce sens il nous semble que le fait de vouloir demander aux membres des directions d'avoir des heures d'enseignement va dans le sens d'une amélioration de ces relations interpersonnelles. Ce n'est pas la panacée et ne résoudra pas tous les problèmes. Toutefois, lorsque les gens connaissent le terrain et rencontrent les problèmes des personnes concernées, la communication est plus aisée. Nous soutiendrons aussi cette volonté de la part de la commission, d'autant plus qu'aujourd'hui, un grand nombre de professeurs au CPNE ont connu le système précédent et sont encore, pour beaucoup, détentrices et détenteurs d'un titre pédagogique ; il semble important de mettre à la tête d'une institution telle que le CPNE pas seulement des managers qui ont été formés à des efforts d'efficacité et de rentabilité, mais également des gens qui sont sensibles aux besoins et exigences du terrain.

La culture au sens large figure également dans ce rapport, culture à laquelle on souhaite rendre ses lettres de noblesse, au sens propre comme au figuré. Au sens

propre, car ce rapport parle de rendre à l'école d'Art de La Chaux-de-Fonds son appellation historique avec quelques menues améliorations. On peut se réjouir que ce centre d'institutions qui est historique retrouve son lustre d'antan à travers l'appellation « École d'arts appliqués ». Le Conseil d'État parle d'une marque, on parlera plus volontiers d'un héritage et d'une histoire que l'on perpétue et qui fait encore le rayonnement de notre canton, de notre région et, bien évidemment, de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Au sens figuré, nous parlerons de la place de la culture au CPNE. Le rapport touche un point important : donner aux étudiantes et étudiants du CPNE un accès à la culture qui soit aussi riche et varié que possible. Les écarts avec le monde académique se creusent de plus en plus, et il convient de donner à toutes et tous les outils pour pouvoir appréhender cette matière un peu difficile, compliquée, obscure parfois, qu'est la culture. Le groupe socialiste ne peut que se féliciter que la commission aille en ce sens et favorise l'accès à la culture.

Comment ne pas parler de l'amendement de l'UDC... Il nous chagrine et est totalement à l'opposé des valeurs et des définitions que nous avons de la culture. Pour le groupe socialiste, la culture est une discipline ouverte, qui pousse les individus à réfléchir à leur place dans le monde, qui les invite à sortir de leur zone de confort. La définition même de la culture est de voir autre chose. L'amendement UDC fait tout le contraire, réduisant les individus à leur situation socio-professionnelle, proposant une culture au rabais. Alors que les écarts avec le monde académique s'accroissent, l'amendement UDC dit « voilà la seule culture à laquelle vous avez droit, que vous pourrez comprendre, car elle est dans votre domaine et qui vous sera utile ». Mais la culture n'a pas à être utile, rentable voire compréhensible seulement par celles et ceux qui sont concerné-es. La culture est quelque chose d'ouvert, qui doit nous pousser à réfléchir, qui doit également nous choquer, nous interpeler, doit nous pousser à voir plus loin et pas à enfermer les individus dans leurs conditions socio-professionnelles ou dans ce qu'ils sont.

Au fond nous savons que nous ne pourrons pas être d'accord sur cet amendement parce que cela touche à la vision que nous avons de l'ouverture au monde.

En conclusion, je vous confirme que le groupe socialiste soutiendra ce rapport ainsi que les projets de loi non-amendés et le postulat.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Hugo Clémence